

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 21 Septembre 1826.

AVEC PERMISSION DU MAGISTRAT.

ARTICLES OFFICIELS.

1. Le Conseil d'Etat de Neuchâtel ayant accordé le décret des biens de Jean-Pierre Pierre-Humbert, de Sauges, absent du pays; M. de Meuron, conseiller d'Etat et châtelain de Gorgier, a fixé au Vendredi 20 Octobre prochain, la journée des inscriptions de ce décret, jour auquel tous les créanciers du dit Pierre-Humbert sont péremptoirement assignés à se rencontrer sur l'hôtel-de-paroisse à St. Aubin, à 9 heures du matin, pour faire inscrire leurs titres et prétentions et être ensuite colloqués suivant leur rang et date, sous peine de forclusion. Au greffe de Gorgier, le 15 Septembre 1826.

Par ord. J.-J. BRAILLARD, notaire.

2. La Seigneurie ayant, par son arrêt en date du 28 Août courant, ordonné la liquidation sommaire de la succession demeurée jacente à la Seigneurie, de Jean-Frédéric Racine, de la Chaux-du-Milieu et de la Chaux-de-Fonds, décédé aux Combes-dernier, rière la Jurisdiction de Travers; M. Armand-Frédéric de Perregaux, maire en la dite Jurisdiction de Travers, a fixé la tenue de cette liquidation au Vendredi 29 Septembre prochain, jour auquel tous les créanciers du dit Jean-Frédéric Racine sont cités à se présenter, munis de leurs titres et répétitions, par devant mon dit Sieur le Maire et le Juge-égalier, qui seront assemblés dans le grand poêle de la maison-de-commune de Travers, pour faire inscrire leurs titres et prétentions, et se colloquer à leurs rang et date, sous peine de forclusion. Donnée au greffe de Travers, le 31 Août 1826.

Par ordonnance, MONTANDON, greffier.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

3. On exposera à l'enchère, au greffe de Neuchâtel, le Lundi 25 Sept^{bre} courant, à 3 heures après midi, la vendange des vignes appartenantes à la masse en décret de M. H.-L. Jeanjaquet oncle, ancien membre du Grand Conseil.

4. Le public est informé, qu'ensuite de permission obtenue M^{me} la veuve Chanel née Robert, exposera en mises franches et publiques, sous de favorables conditions, dans son domicile à Cormondrèche, le Lundi 25 Septembre courant et jours suivans, divers meubles et effets de ménage, tels que, plusieurs matelas de diverses grandeurs, et autres objets de literie, linge de table et de lit, des bureaux, des tables, chaises, armoires, canapés, cuveaux, bolers de diverses grandeurs, 3 à 4 cents bouteilles vides, un saioir, une grande romaine, une baignoire en fer-blanc, une encyclopédie, ainsi qu'un bon clavecin, et quantité d'autres articles composant le ménage d'une maison qui a tenu long-tems des pensionnaires. Ces enchères auront lieu à Cormondrèche, dans le domicile de la veuve exposante, les jours sus-indiqués, dès les huit heures du matin. Donnée au greffe de la Côte, le 18 Sept^{bre} 1826. Greffe de la Côte.

5. La veuve de Henri-Benjamin Renaud, à Colombier, expose en vente par voie de minute déposée au greffe du dit lieu, une vigne avec la récolte pendante, et portion de terrain non-avigné, le tout situé à Célard, de la contenance d'environ 5 hommées, limitée en joran par le sentier des Villarets, d'ubère par M. de Meuron et les frères Cortaillod, de bise par M. François L'Hardy. S'adr. p. des renseignemens sur cette pièce, au bureau de procuration de M. Convert-Favarger à Neuchâtel, ou à la susdite veuve, et pour les conditions de la minute au greffier soussigné, jusques au Samedi 30 Septembre, à 4 heures de l'après-midi, époque à laquelle elle sera bouclée en faveur du plus offrant.

F^s CLERC.

6. Les Sieurs Jaques-Henri Ducommun et Henri-Louis Robert, justiciers en l'honorable Cour de Justice de Rochefort, exposent en vente par la voie de la minute et des enchères publiques, suivant la pratique des Montagnes, le bien-fonds que possèdent leurs pupilles, les enfans de feu David-Frédéric Maire, situé à Brot-dessus, mairie de Rochefort, lequel se compose d'une maison propre au rural, de 47 à 48 poses environ d'excellentes terres labourables, d'un

très-grand rapport, et dans une exposition favorable. Ce bien-fonds, qui est contigu au domaine dernièrement acquis par M. de Rouge-mont de Löwenberg de M. le Comte de Meuron, sera exposé en vente publique par trois passations, à l'auberge du Cerfaux Ponts: la première est fixée au Samedi 23 Septembre, la seconde au 30 du même mois, et la troisième au Samedi 7 Octobre prochain, dès les 7 à 10 heures du soir. S'adr. p. d'ultérieurs renseignemens au Sieur Ducommun, notaire et justicier aux Ponts, dépositaire de la minute, qui communiquera les conditions de cette vente et recevra les soumissions des amateurs.

7. Ensuite de permission obtenue, les Sieurs Jean Eggen et Jean Hauser, fruitiers, exposent en mises franches, suivant l'usage, le nombre de 40 vaches, dont quelques-unes fraîches, et d'autres près de faire leur veau; plus, un beau taureau et quelques moutons. La revêue des susdites enchères aura lieu le Lundi 25 Septembre courant, dans le cabaret d'Engolieu, près de Montmollin, sous des conditions très-favorables.

ON OFFRE A VENDRE.

8. L'impression de la Notice sur la vie de M. le Baron de Purry étant terminée, M.M. les souscripteurs à cet ouvrage qui désireraient avoir leurs exemplaires, peuvent les faire retirer au prix de L. 4 de France, sur grand raisin velin d'Añonay, et L. 3 de F^{ce} sur grand médian velin, chez M. C. Gerster, libraire, qui est chargé de la vente de cet ouvrage.

9. On peut avoir gratis, au bureau de cette feuille, le nouveau catalogue des pépinières d'Arau, considérablement augmentées. Les amateurs sont priés d'adresser leurs commissions directement au propriétaire de cet établissement, J^q Nusperli, ministre à Kirchberg, près d'Arau.

10. Quoique les cafés des qualités ci après n'aient pas subi de variations notoires, néanmoins le consignataire de M. Auguste Borel, épiciier, rue de la Balance, en vue de liquider promptement les différentes parties de cette fève qui lui restent invendues, s'est décidé d'établir un nouveau rabais d'un creutzer par livre sur toutes les qualités et prix indiqués par les précédentes feuilles, en sorte qu'il cédera le café Havanne fin bon goût à 6 1/2 batz, dito Havanne ordinaire bon goût à 6 batz, dito Havanne jolie marchandise très-fort en café à 6 1/2 batz, café Rio moyen bon goût à 6 1/4 batz, dito Rio fort de goût à 6 1/4 batz, dito bon goût à 6 batz: ces prix s'entendent par sacs de 140 à 180 lb.; les cafés Havannes ordinaires seulement sont en sacs d'environ 100 lb. On détaillera les mêmes cafés par 10 lb. à-la-fois, en ajoutant un creutzer par livre sur chacun des prix ci-dessus, et il en remettra des échantillons, de telle quantité qu'on désirera; aux personnes qui voudront s'assurer des qualités. Le même offre de très-bonne huile d'olive à 9 batz, tabacs à fumer très-légers et du parfum le plus agréable, dans les prix de 10 batz, 21 batz et 28 batz la livre.

11. Au Sablon Perrot, de très-beaux fruits d'automne et d'hiver, tels que pêches, pommes et poires, à choisir sur les espaliers.

12. A prix franc, de la vendange rouge et blanche, sur la ville et la campagne. S'adr. au bureau d'avis.

13. Tous les Jedis matin, chez M. G. de Chaillet, rue du Pommier, du vin blanc 1823, bonne qualité, par brandes à 3 batz le pot.

14. Les Sieurs Sartori et C^s, physiciens à Berne, ont l'honneur de prévenir que les objets qui se trouvaient dans leur magasin sous le Trésor, sont maintenant déposés dans l'appartement de M. Ch^s Zuffi, fabricant de chocolat, rue Fleury, où M.M. les amateurs de baromètres, thermomètres, aréomètres, etc., pourront s'adresser tant p. acheter que p. faire rhabiller toute sorte d'instrumens de ce genre, aux prix les plus modiques.

15. M. Alphonse Bouvier, à la rue des Moulins, vient de recevoir des papiers d'emballage, depuis le plus petit format au plus grand, dans les prix de 42, 50, 52, 56, 67, 70, 75, 140, 180 et 200 batz la rame.

16. Un grand balancier neuf, garni de boulons et de pommeaux en cuivre, tournant sur acier et du poids de 92 livres, sur lequel on peut peser 50 quintaux et plus. L'artiste se chargera, au gré des amateurs, de faire les chaînes et les plateaux suivant les localités. S'adr. au Sieur Vauthier, aubergiste au Vaisseau, qui en donnera des renseignemens, et chez qui le même maître a déposé un moulin à café, s'offrant d'en établir de différens prix, ainsi que des grille-café, des grille-pain, etc. Le dit se propose de se transporter dans le pays pour quelques mois, dans le but de raccommoder les moulins à café.

17. A l'Evole, des raisins muscats et ordinaires.

18. Em. Matthey, bottier du Roi, vient de recevoir du liège en planches, infiniment plus beau que celui qu'il avait précédemment, et qu'il cédera néanmoins au même prix. Les planches sont de 2 à 3 1/2 pieds de longueur, sur 14 à 15 lignes d'épaisseur. Il lui reste encore quelques morceaux de l'ancien, propre à faire de gros bouchons et à soutenir les filets des pêcheurs; il les cédera à bon compte pour s'en défaire, de même que quelques paires de souliers de femme, en maroquin un peu passé de mode. Du reste il est toujours bien assorti en tout genre de chaussure, connue par sa qualité, ainsi que de ses cirages liquides et compacts.

19. Chez M^{me} Wittnauer, à la Grand' rue, sucre de Paris en pains, à 5 1/2 batz la livre

20. Chez M. Lambelet, maître-bourgeois, deux cuves cerclées en fer, l'une contenant 30 gerles et l'autre 29; ainsi que des gerles qui ont déjà servi.

21. M^{me} de Tribolet-Meuron allant entamer un nouveau légre de vin blanc 1823, en délivrera par bolers et par brandes, au prix de 3 batz le pot; de même qu'un petit légre vin blanc 1825, à 6 1/2 batz. S'adr. à elle-même, ou à F. Cavin.

22. Deux alambics avec leurs accessoires, contenant l'un 120 pots et l'autre 100; des brandes à vin, des tonneaux en frêne de diverses grandeurs, un petit légre de deux bosses, neuf et très-fort, en bois de fente. S'adr. à H. Kuntzer, maître tonnelier, rue des Moulins.

23. En commission, chez Borel, tapissier, vis-à-vis le Temple-neuf, une petite cassette en acajou à mettre le thé, une table de nuit, deux feuillets de table à jeu, divers petits tableaux.

24. Chez M. H. Silliman, des couvertures nouvellement reçues, en bourre de coton, à un écu-neuf pièce, et autres en coton à différens prix.

25. Quatre vases de cave, contenant chacun de 15 à 16 chars mesure de Berne, et un dit ovale de 12 chars. Ces vases ont été construits en 1811, sont bien faits et en bon état. S'adr. à M. Hinderer, tonnelier, à Grandson.

26. Un pressoir en fer, ou un en bois, ce dernier ayant un écrou en noyer, et toutes ses dépendances en très-bon état: on vendra l'un ou l'autre à choix. Plus, deux poissons en bois de porrier sauvage, arrangés depuis dix ans; quelques tines de diverses grandeurs; trois bosses à char en chêne, avec six cercles en fer; quelques tonneaux, dont l'un de la contenance de 22 setiers, cerclé en fer et à portette, aussi bon que neuf; deux brandes bien ferrées pour porter le moult: le tout à juste prix. S'adr. pour ces différens objets, à M. Favarger-Simon, qui rappelle en même tems aux personnes qui lui ont assuré de l'huile d'olive, que, comme sa provision est à-peu-près épuisée, elles feraient bien de la faire prendre de suite.

27. Chez M. F^s-L^s Borel cadet, dans son comptoir en face de l'hôpital de la ville, une nouvelle partie de toiles rousses 1/8, 3/4, 1/2 et 1/4, qu'il vient de recevoir; et comme on lui a demandé de ces mêmes toiles en blanc, il s'empresse d'annoncer qu'il vient d'en recevoir de la blancherie, qui sont sans apprêt et très-convenables p. petits draps et chemises d'enfans. Il a aussi quelques pièces toiles de coton blanches très-fortes p. chemises. On peut compter de jouir de très-bas prix sur tous ces articles, et on trouvera, comme du passé, dans son dit bureau, des toiles à paillasser de diverses largeurs.

28. Un char à bras neuf, propre à mener des marchandises ou p. tonnelier; plus, une brecette neuve à l'allemande. S'adr. à A.-L. Chevalier, maréchal, à Colombier.

29. Un légre de onze bosses, qui n'a jamais servi, avec 12 cercles de fer, et construit en bois fendu. S'adr. à François Giroud, à Cressier.
30. Chez Charles Jacot, coutelier, de très-belles et bonnes meules de Langres, de toute grandeur et à un prix raisonnable.
31. (Ou à louer.) Une bonne ânesse à lait, avec son ânon. S'adresser à la veuve Gaberel, au faubourg.
32. M^{me} Jeanneret-Perrot vient de recevoir un joli assortiment de laines de Hambourg à broder, ainsi que de laines fines p. bayadères, de toutes nuances; des gants danois, véritable eau de Cologne, des cotons anglais à coudre et à tricoter, des toiles cirées p. dessus de tables, enluminées de paysages. Il lui reste encore quelques fichus en barège, qu'elle cédera à très-bon compte. Sa demeure est à la Grand' rue, n° 250.
33. Du 20 au 30 courant, chez M. Maximilien de Meuron, rue du Pommier, 70 bosses de vin des années 1823, 1824 et 1825, rouge et blanc, à 18 creutzers le pot. MM. les amateurs sont invités à prendre connaissance de la qualité de ces vins, chez le propriétaire.
34. Chez M. Ferd. Pettavel, à la rue de Flandre ou du Soleil, des blaudes appelées vulgairement roulières, p. homme et enfant, en bleu et en gris, ainsi que pour la chasse en ces couleurs. Plus, une grande flûte à sept clefs, et une clarinette en ut, très-justes et entièrement neuves, que l'on cédera à bon compte, faute d'emploi.
35. Un pressoir en bois, de la contenance de 10 à 15 gerles, en très-bon état, avec tous ses accessoires, et une vingtaine de gerles aussi en bon état, ainsi que quelques fustes à vin; plus, un balancier avec ses plateaux, propre à peser jusqu'à 300 lb., et quelques poids en pierre. S'adr. p. ces différens objets à Samuel Fasnacht, teinturier, ou à Alb. Stouki fils, les deux à Serrières.

IMMEUBLES.

36. (Ou à amodier.) Un bien-fonds situé à la montagne des Cernets, lieu dit vers chez Rossel, Juridiction des Verrières, consistant en terres labourables, prés et pâturages p. y tenir toute l'année environ 14 vaches: la partie en forêt renferme de belles plantes de bois et en grand nombre; il y a deux maisons, dont l'une est neuve, fort vaste, solidement et commodément bâtie. S'adresser p. tous les renseignements aux frères Jean-Jaques et Jean-Henri Droz, propriétaires, qui recevront les offres et traiteront de gré à gré avec les amateurs.
37. M. Clerc, notaire à Neuchâtel, est chargé de la vente d'une vigne de 13 ouvriers, dans les meilleurs quartiers d'Auvernier. La récolte actuellement pendante suffit p. faire connaître la valeur et le bon état de cette propriété, qui, sans contredit, est une des meilleures vignes du pays.
38. Raisins pendans, si on le désire, une certaine quantité de vignes rières Neuchâtel, en majeure partie dans les meilleurs quartiers de ce territoire, bien boisées et en bon plant; on traitera de gré à gré. S'adr. à M. Clerc, notaire.
39. Une vigne aux Parcs-dessous, près du sentier de la Prise, de la contenance de 10 ouvriers environ, chargée d'un cens annuel dû à l'Hôpital de Neuchâtel de 136 pots de vin, payable à la vente de la Seigneurie. Cette vigne est très-bien située et en bon plant; on en traitera de gré à gré et non par enchères, ensemble ou séparément de la récolte, au gré des amateurs. S'adr. à M. Clerc, notaire.

ON DEMANDE A ACHETER.

40. De rencontre, la Bibliothèque britannique, moyennant réponse pendant la semaine. S'adr. au bureau d'avis.
41. De rencontre, un fusil de chasse à deux coups, solide et à bon marché. S'adresser au bureau d'avis.
42. De la vendange à outre-vente. S'adresser à M. Erhard Borel.

ON OFFRE À LOUER.

43. Pour la St. Jean 1827, un logement au premier étage de la maison de M. de Luze, maître des clefs, à côté de la tour de Diesse, composé de 5 chambres, 2 cabinets, cuisine, dépense, cave, etc. S'adresser à C. Gerster, libraire, qui l'occupe.
44. Pour Noël, deux chambres non meublées, dans un beau quartier de la ville. S'adresser au bureau d'avis.
45. Pour Noël prochain, une chambre à fourneau, avec cuisine, dépense et galetas. S'adresser au bureau d'avis.
46. Pour Noël, le second étage de la maison de Henri Kuntzer, maître tonnelier, rue des Moulins. S'adr. au propriétaire.
47. Pour Noël, la boutique et le quatrième étage de la maison Eggen, rue de l'Hôpital. S'adr. au propriétaire.

48. A 25 minutes de Berne, au bout de la promenade de l'Engui, une campagne des plus agréablement située, ayant la vue des glaciers, d'une rivière, et d'autres vues fort pittoresques. Les maisons, complètement neuves et meublées, seront louées séparément, si on le désire. S'adr. au bureau d'avis.
49. Dès-à-présent, une chambre meublée très-propre, avec fourneau. S'adr. au bureau d'avis.
50. De suite, une chambre meublée, avec deux lits, si on le désire. S'adr. à Emanuel Matthey, bottier du Roi, à la Croix-du-marché.
51. De suite, une grande chambre proprement meublée, deux dites sans meubles, et deux caves pouvant contenir environ 50 bosses; celles-ci à très-bas prix. S'adr. à L^s Kratzer.
52. Pour Noël, un logement de vigneron au bas des Chavannes, S'adresser à M. le Banneret de Merveilleux.
53. Un piano. S'adr. au bureau d'avis.
54. Une remise, écurie et grenier à foin, chez M. Meuron, maître-bourgeois.
55. Pour la St. Martin, une forge dans le bourg de Valangin. S'adr. à Daniel Petremand, maître charpentier, à Engollon.
56. De suite, dans la maison de M. Muller-Hennig, rue de l'Hôpital, une cave meublée p. environ 30 bosses. S'adresser à Adam Pfeiffer, maître tonnelier.
57. A des conditions très-favorables, les caves et pressoirs de la maison Dardel-Bellejean, au faubourg. S'adr. à MM. Borel cadet, ou Jacottet, notaire.
58. Dès-à-présent, au faubourg, une cave garnie de vases en bon état, qui contiennent 50 bosses; et un pressoir. — Plus, une plus petite cave d'environ 20 bosses, et un pressoir, aussi au faubourg. S'adr. à M. de Pourtalès-Boive.
59. Dès-à-présent, deux caves bien meublées, contenant de 50 à 60 bosses. S'adresser à M^{me} Pettavel née Perrot, au Neubourg.
60. De suite, dans la maison Perrin au faubourg, les caves meublées p. environ 70 bosses, avinées depuis peu; deux bons pressoirs, un grand couvert avec six cuves, et tous les ustensiles à l'usage d'un des encavages les plus commodes. S'adr. au propriétaire, M. Perrin fils, qui sera très-accommodant pour le prix.
61. Deux caves garnies et deux pressoirs. S'adr. à M^{me} Liechtenhan, à l'Ecluse.

DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

62. Henri-Louis Humbert dit Nissolle, se trouvant privé du bras droit et n'ayant d'ailleurs aucune autre ressource p. gagner sa vie par un travail quelconque, se recommande instamment p. faire des messages en ville ou hors de ville. Il fera tout son possible pour mériter par son zèle et sa fidélité, la confiance de toutes les personnes qui voudront bien la lui donner. S'adr. chez Fréd. Favarger, rue du Neubourg, n° 214.
63. Une jeune fille recommandable par ses mœurs et sa bonne conduite, laquelle sait coudre, filer et tricoter, désire se placer p. Noël, p. faire un petit ménage bourgeois ou comme seconde dans une grande maison. Pour des informations ultérieures on peut s'adresser à M^{lle} Henriette Petitpierre, au magasin de mode sous le Trésor.
64. Une fille de 31 ans, de qui on peut donner de très-bons renseignements, désirerait se placer pour femme-de-chambre dans l'étranger; elle sait parfaitement tous les ouvrages de la toilette d'une Dame, ainsi que ceux de son sexe. S'adr. à M^{me} Perrin, boulangère, à la Grand' rue.
65. Pour un domaine à une lieue de la ville, on demande un bon fermier à moiteresse. Ce domaine produit assez de fourrage p. l'entretien de 3 vaches; les vergers sont remplis d'arbres fruitiers. Si le fermier entendait la culture de la vigne, on pourrait lui en remettre 10 à 12 ouvriers. On voudrait de préférence un homme marié, mais sans enfans auprès de lui. On lui fournirait tout le chédal, et il pourrait entrer de suite ou à la St. Martin. Il est inutile de se présenter sans de très-bonnes attestations et cautions. S'adr. au bureau d'avis.
66. On demande tout de suite p. le Pays-de-Vaud, une bonne d'enfant qui ait au moins 24 ans, qui sache bien coudre et repasser, et sur laquelle on puisse compter d'après les témoignages qu'elle produira. S'adr. au bureau d'avis.
67. On demande p. le 1^{er} Mars prochain, un fermier moiteressier p. le domaine de l'abbaye de Fontaine-André, à une demi-lieue de la ville. S'adr. au propriétaire.
68. M^{me} Fornachon-Berthoud demande p. Noël une cuisinière munie de bons témoignages et entendue dans son état.

OBJETS VOLES, PERDUS OU TROUVÉS.

69. M. Wurflein, instituteur, réclame un parapluie de taffetas bleu, monté à l'américaine et récemment perdu.

70. On a perdu, le 18 courant, depuis Pierrabot à Fenin, un schall croisé, en coton, fond noir à fleurs rouges, jaunes et bleues dans le milieu. La personne qui l'aura trouvé est priée de le remettre à M. Sandoz, aubergiste, à Fenin, chargé de remettre une juste récompense.
71. On a perdu, Vendredi 8 Septembre, depuis St. Aubin à Bevaix, une casquette de drap gris avec visière, couverte de toile cirée. La personne qui l'aura trouvée est priée de la remettre au bureau d'avis, contre récompense.
72. Il a été trouvé en ville, il y a quelque tems, un fromage que le propriétaire pourra réclamer, en le désignant et contre les frais, au Poids public.
73. On a trouvé, il y a quelque tems, entre Pierrabot et la ville, un enrayoir en fer, que le propriétaire pourra réclamer, contre les frais et en le désignant, chez M. Forster, médecin à Valangin.

AVIS DIVERS.

74. On informe le public, que le tirage de la 4^e classe 61^e loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 6 Octobre prochain. Les personnes qui en désireront des plans et des billets, ainsi que celles qui ont des billets à échanger, devront s'adresser au bureau de M. A.-S. Wavre, collecteur-général, rue St. Maurice.
75. Le Sieur Favarger, sautier de MM. les Quatre-Ministres, invite les personnes qui auront des gerles à faire étalonner, à l'en prévenir le plutôt possible, vu que, d'après les mesures de police nouvellement adoptées p. cet effet, cette opération exigera maintenant plus de tems.
76. M. Clerc, notaire, est chargé de placer 75 louis. Il est inutile de se présenter sans sûretés suffisantes.
77. On offre en prêt une somme de 8 à 10,000 fr., que l'on pourrait diviser par 50 ou 100 louis, au gré de l'emprunteur, qui ne doit se présenter qu'avec de bons co-débiteurs. — On offre de plus, à un prix raisonnable, une trentaine de bosses vin blanc 1824, très-bonne qualité, que l'on diviserait selon le désir de l'acheteur, avec la faculté p. celui-ci de recevoir la valeur de son achat à titre de prêt au 4^p. cent l'an, moyennant bonnes sûretés. S'adr. au procureur Marillier, à Cortaillod; lettres franches.
78. Les personnes qui pourraient avoir des droits à exercer contre la veuve du Sieur Henri-Benjamin Renaud, en son vivant perruquier et cafetier à Colombier, sont priées de fournir note de leurs prétentions, dans la quinzaine, au bureau de procuration de C. F. Convert-Favarger, chargé du règlement de cette masse, ainsi que de la vente d'un bon et grand billard, bien assorti en billes et queues, dont le drap est comme neuf, et de cinq bosses à char cerclées en fer, en très-bon état, qu'on peut voir à Colombier dans le domicile du défunt.
79. Les Sieurs Goldfarb, artistes graveurs, de la Galicie, arrivés en cette ville, ont l'honneur d'annoncer qu'ils gravent sur pierres précieuses, telles que rubis, émeraudes, saphirs, améthistes, cornalines, agates, etc., des têtes antiques, des portraits, des armoiries et des noms, en creux et en relief, aux prix les plus modiques. — Ils viennent de terminer ici et offrent aux amateurs, les trois Suisses, gravés sur cornaline, que l'on peut voir à leur logis, chez J.-J. Wälchly, à la Grand' rue, n° 243.
80. On pourrait remettre p. trois mois, après quelques jours d'arrivée, l'Etoile, gazette de France, à quelqu'un à qui elle resterait. S'adr. à Charles Verdon, vendeur de vin chez MM. de Merveilleux, sur le Bassin.

Départ de voitures.

81. Du 1^{er} au 5 Octobre prochain, il partira une bonne voiture p. Francfort, Cassel, Hanovre et Hambourg. S'adr. pour les placés à l'hôtel du Faucon.

TAXE DU PAIN, dès le 19 Juin 1826.

Le pain mi-blanc	à 3 1/2 cr. la livre.
Le pain blanc	à 4 1/2 cr. „
Le petit-pain de demi-batz doit peser 2 2/3 onces.	
Celui d'un batz	11 1/3 „
Celui de six creutzers	18 1/2 „

TAXE DES VIANDES, dès le 28 Août 1826.

(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)	
Le bœuf à 9 cr.	Le veau à 8 cr.
La vache à 8 cr.	Le mouton à 9 cr.

PRIX DES GRAINS, au marché du 14 Sept. br^e

Froment	l'émine bz.	18 à 19.
Moitié-blé	„	15 à 17 1/2.
Mécle	„	10 à 12.
Avoine	„	7 à 7 1/2.
Orge	„	9 1/2.
Epeautre	le quintal	L. 8 „ 8.